



CÔTES DE BORDEAUX

Côtes & Cœur

# Communiqué de presse

Bordeaux, le 29 novembre 2016

## SAINTE-FOY BORDEAUX DEVIENT LE 5ÈME MEMBRE DES CÔTES DE BORDEAUX



C'est officiel, l'Union des Côtes de Bordeaux s'est agrandie ! L'arrêté validant l'intégration de « Sainte-Foy Bordeaux » au sein de l'AOC « Côtes de Bordeaux », aux côtés des 4 autres appellations : Blaye, Cadillac, Castillon, et Francs, est **paru au Journal Officiel le 24 novembre**. Une 1ère historique depuis sa création en 2007, qui couronne **plusieurs années de travail** et offre de **nouvelles perspectives**.

### 7 ans de réflexion

7 ans, c'est le nombre d'années qu'il aura fallu pour faire aboutir ce projet de longue date. « *Réflexion, négociations avec la commission d'enquête nommée par l'INAO, rédaction d'un nouveau cahier des charges, d'un nouveau plan d'inspection, avec Quali-Bordeaux, révision des statuts... telles sont les étapes que nous avons dû franchir une à une pour préparer l'arrivée d'un 5<sup>ème</sup> membre* » témoigne Stéphane Héraud, Président de l'Union des Côtes de Bordeaux. « *Un parcours long mais qui sécurise l'avenir de nos AOC pour les dizaines d'années à venir, et auquel la motivation et l'engagement des institutions, et plus particulièrement les équipes INAO de Laurent Fidèle à Bordeaux, ont largement contribué* » rappelle-t-il.

Dès la récolte 2016, **30 nouveaux adhérents, une surface géographique de 500 hectares et une production de 10000 hectolitres supplémentaires** ont ainsi intégré l'Union des Côtes de Bordeaux.

### Ce que cela va changer

Désormais réunis, c'est un **nouveau défi** qui attend les vigneronnes de Sainte-Foy et l'Union des Côtes de Bordeaux : continuer à **se développer ensemble**. « *Nous sommes fiers de nos vins, de leur qualité... Mais nous avons aussi conscience que seuls, notre force de frappe était limitée. Nous sommes donc ravis de nous associer à d'autres appellations qui font de grands vins et dont nous partageons les valeurs* » déclare Christiane Deffarge, Présidente de Sainte-Foy Côtes de Bordeaux. Un avis que partagent les vigneronnes : « *En rejoignant l'Union, nous allons pouvoir bénéficier de son dynamisme et de moyens de promotion puissants sur les marchés export* » confie Hélène Kinder, vigneronne au château de Claribès. « *Nous attendons un vrai gain de notoriété* », ajoute Didier Roussel du château Grand-Montet. Quant à l'Union des Côtes, c'est vers l'avenir que se porte son regard : « *Notre famille se trouve renforcée par cette venue : notre offre s'enrichit avec l'apport de vins blancs moelleux et liquoreux, une véritable cohésion et une volonté de grandir ensemble qui laisse augurer un avenir prometteur* » selon Patricia Zabalza, Directrice de l'Union des Côtes de Bordeaux. Un nouveau fonctionnement à 5 qui prendra effet dès les 1ères opérations de promotion de 2017.

**A propos de l'Union des Côtes de Bordeaux** – L'Union des Côtes de Bordeaux regroupe 5 appellations : Blaye, Cadillac, Castillon, Francs et Sainte-Foy Bordeaux. Vins de qualité à des prix accessibles, les Côtes de Bordeaux produisent principalement des rouges (97%), gourmands, élégants, ronds et structurés.

Service de presse  
Union des Côtes de Bordeaux

Aurélie Lascourrèges

Téléphone : + 33 (0)5 56 00 21 98 — mobile : + 33 (0)6 29 49 17 27

a.lascourreges@bordeaux-cotes.com